



N° 14.03.2022

Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR

Séance du 29 mars 2022 - Combres à 18 heures



L'An deux mille vingt-deux, le mardi 29 mars à dix-huit heures, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis en présentiel et distanciel, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

Date de convocation : le 11 mars 2022 - Secrétaire de séance : René ROUSSELLE, maire de Combres
Claude EPINETTE, Président de séance vote du CA 2021

Nombre de délégués en exercice : 34 - Délégués présents : 19 - Délégués excusés : 15

CC Forêts du Perche : 5 /8

Xavier NICOLAS, Christian BICHON, Eric GOURLOO, Christophe LEFEBURE, Marie-Christine LOYER

CC Terres du Perche : 5/11

Martial LECOMTE, Eric LEGROS, René ROUSSELLE, Victor PROVOT, Jean-Claude CHEVEE

CC du Perche : 9/15

Harold HUWART, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Nathalie BRUNET, Martine CARRE-AVELINE, Gérard DEVOIR, Claude EPINETTE, Eric GIRONDEAU, Pascal MELLINGER, Marie-Claude RIGOT.

Invité complémentaire présent : Luc LAMIRAULT député d'Eure-et-Loir

Excusés, absents : 15

Christelle LORIN, Philippe PENNY, Catherine STROH, Eric GERARD, Michel THOMAS, David MONNIER, Christophe BARRAL, Thomas BLONSKY, Gérard DESVAUX, Jean-Michel CERCEAU, Marc MOCOIGNI, Catherine CATESSON, Jérémie CRABBE, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT.

Invités complémentaires excusés :

Mme Naïma MEJANI sous-préfète de Nogent-le-Rotrou, Anick BRUNEAU Présidente du PNR, Mylène RENARD.

Objet : soutien aux frais préparatoires pour l'élaboration de la candidature du Pôle Territorial du Perche au programme LEADER 2023-2027

Le Pôle Territorial du Perche a manifesté son intérêt d'être candidat au nouvel appel à projet LEADER 2023-2027 piloté par la Région Centre Val de Loire. Il est possible de solliciter le dispositif de soutien à la préparation de la candidature à hauteur de 20 000 € de dépense maximum.

Il est également proposé qu'un agent du PETR élabore la candidature, accompagnée par la chargée de mission LEADER, à hauteur de 0.25 ETP.

Compte-tenu du caractère technique inhérent à la candidature et à la volonté du Pôle d'associer la population locale et les partenaires (notamment privés), il est proposé de recourir à un prestataire extérieur pour l'animation de groupes de travail (expertise technique).

Les prestataires Minestrone et Nawel Younsi ont répondu à la demande de devis.
Il est proposé de retenir le devis de l'entreprise Minestrone qui est plus compétitif.



1/2

Le plan de financement TTC - Soutien aux frais préparatoires programme LEADER 2023-2027 :

DEPENSES		RECETTES	
Prestataire pour ateliers de concertations	7 120 €	LEADER	15 948.90 €
Temps agent (0.25 ETP)	11 144.46 €	Autofinancement	3 987.23 €
Forfait 15%	1 671.67 €		
TOTAL	19 936.13 €	TOTAL	19 936.13 €

Suite à l'exposer de Mme la Présidente, le Comité syndical du Pôle Territorial du Perche, à l'unanimité :

- Autorise Madame la Présidente à solliciter les subventions LEADER pour le soutien préparatoire à la nouvelle candidature,
- Autorise Mme la Présidente à engager toutes les démarches relatives à la mise en œuvre de cette décision.

Comité syndical du 29 mars 2022

La Présidente,

Pôle Territorial du Perche PETR

1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou

Tél. 02 37 29 09 29
Marie-Christine LOYER
Siret 200 059 772 00018

Pour extrait certifié conforme,

Acte rendu exécutoire le 5 mai 2022

Pôle Territorial du Perche PETR

1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou

Tél. 02 37 29 09 29

Siret 200 059 772 00018

2/2